

SIMONT BRAUN

*avocats
advocaten
lawyers*

Commission bancaire, financière et des assurances
A l'attention de Mme Friche
Rue du Congrès, 12-14
1000 Bruxelles

Anheuser-Busch InBev
A l'attention de Monsieur Loore
Brouwerijplein, 1
3000 Leuven

Par e-mail : trp.fin@cbfa.be ; Benoit.Loore@ab-inbev.com
et par courrier

Bruxelles, le 8 février 2011

Concerne	Déclaration de participation AB-InBev
Votre référence	
Notre référence	00080622
Ligne directe	+32 2 533 17 64
Fax direct	+32 2 533 17 90
E-mail	sandrine.hirsch@simontbraun.eu

Chère Madame,
Cher Monsieur,

Me référant à nos entretiens téléphoniques récents, je vous confirme que nous venons de constater qu'une erreur matérielle s'est glissée dans la dernière déclaration de transparence concernant l'actionnariat de contrôle d'AB-InBev au 15 décembre 2010, dans la mesure où il a été indiqué par erreur que Rayvax Société d'Investissements avait 0 titre alors qu'elle a toujours conservé ses 10 actions. Il en est résulté une erreur dans le nombre de titres total du concert à cette date, celui-ci étant de 855.063.359.

Paul Alain Foriers
Caroline De Baets
Avocats à la Cour de cassation

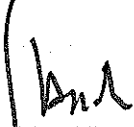
Lucien Simont
John Bigwood
Jean-François Terlinden
Fernand de Visscher*
Laurent de Brouwer
Béatrice Thieffry
Thomas Braun
Baudouin Paquet
Sandrine Hirsch
Alain Vandemeulebroeke
Sylvie Lacombe
Manuela von Kuegelgen
Emmanuel Cornu
Eric De Gryse
Vanessa Marquette
David Ryckaert*
Benjamin Docquir
Avocats associés

Antoine Braun
Anne-Marie Stranart
Michèle Borgers

Anne De Vriendt
Françoise Bollen
Anne-Françoise Brasselle
Charlotte de Leval
Donatienne Moreau
Sabrina Scarnà
Anne Decroës
Antoine Dayez
Caroline Tubeuf*
Jean-Philippe Smeets
Grégory Sorreaux*
Axel Maertelincx*
Rafaël Jafferali
Dorien Rombouts
Pierre Nilles
Karen Ronsijn
Olivia Klimis
Renaud van Melsen
Cécile De Boe
Renaud Thonet
Martin Bassem
Julie Leroy
Amélie Meulder
Philippe De Prez
Françoise Auvray
Philippe Campolini
Tineke Van Hoey
Koen Van Cauter
Aurora Touwaide
Julie Dewez
Cécile Merlens
Sophie Delwaide
Katrien Baetens
Avocats

Nous vous remercions de bien vouloir rectifier cette erreur sur le site d'AB-InBev et dans vos bases de données.

Veillez agréer, chère Madame, cher Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Sandrine Hirsch